

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 551 255

②1 N° d'enregistrement national :

83 13539

⑤1 Int Cl* : H 01 B 13/02.

①2

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 22 août 1983.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la demande : BOPI « Brevets » n° 9 du 1^{er} mars 1985.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : *LES CABLES DE LYON, Société anonyme.* — FR.

⑦2 Inventeur(s) : Jean-Luc Canivet.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) : Michel Dalsace, SOSPI.

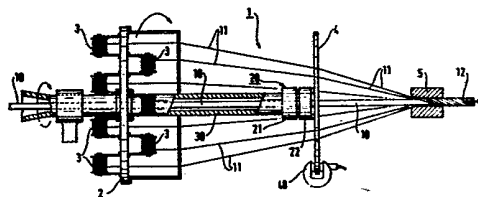
⑤4 Dispositif de câblage de fils d'armure autour d'une âme d'un câble, et procédé mis en œuvre par ce dispositif.

⑤7 Dispositif de câblage de fils d'armure autour d'une âme d'un câble, et procédé mis en œuvre par ce dispositif.

La présente invention concerne un dispositif de câblage 1 de fils d'armure 11 autour d'une âme 10 d'un câble 12, comprenant un plateau tournant 2 muni de bobines 3 de fils d'armure, une grille de répartition tournante 4 de préformation des fils entraînée par le plateau 2, et une filière de câblage 5 regroupant les fils d'armure 11 sur l'âme 10, caractérisé en ce qu'il comprend un coupleur 20 situé entre le plateau et la grille de répartition, et un frein 40 pour bloquer la grille de répartition.

Elle concerne également un procédé mis en œuvre par ce dispositif.

Cette invention est principalement utilisée dans la fabrication de câbles électriques.



FR 2 551 255 - A1

D